

PARCOURS DE SOINS, PRISE EN CHARGE

Dispositif d'annonce et parcours de soins : le RRC OncoPaca-Corse publie une nouvelle Fiche de Bonnes Pratiques



La mise en oeuvre du dispositif d'annonce est l'une des conditions transversales de qualité que tout établissement de santé doit appliquer pour être autorisé au traitement du cancer. Elle doit être assurée par des professionnels de santé formés à cette démarche.

Le RRC OncoPaca-Corse propose une Fiche de Bonnes Pratiques élaborée à partir du [Référentiel INCa sur les évolutions organisationnelles du Dispositif d'Annonce](#)

> [Consulter le Fiche de Bonnes Pratiques sur le Dispositif d'Annonce](#)

[< PRÉCÉDENT](#)

[TOUTES LES ACTUALITES](#)

[SUIVANT >](#)